

POLITIQUE

Intercommunalités : premiers imbroglios sur la réforme

Alors que le préfet doit réunir tout le monde en décembre, la communauté rurale du Beauvaisis craint de perdre son statut pour une poignée d'habitants.

LES FAITS

- Sénateurs et députés ont fixé à 15 000 le seuil minimal des nouvelles intercommunalités.
- Six sont concernées dans l'Oise. La communauté rurale du Beauvaisis serait éliminée à une poignée d'habitants près...
- La commission départementale de coopération intercommunale doit bientôt préciser les choses.

L'ambiguïté totale ! Jean-François Dufour, président (PS) de la communauté de communes rurales du Beauvaisis, ne décolère pas. Selon toute probabilité, la préfecture retiendra que sa communauté de communes fait partie des six collectivités de l'Oise avec moins de 15 000 habitants. Celles qui vont devoir se marier coûte que coûte avec une voisine, d'ici au 1^{er} janvier 2017, en vertu de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Pour procéder au redécoupage, l'État s'appuie sur le recensement 2012. Les 13 communes du Beauvaisis rural totalisaient alors 14 678 habitants. À 322 unités de la marche fatidique...

Deux populations...

« On est sur une photo vieille de trois ans et demi », fulminent les services de la collectivité, notant que depuis 2012 de nouveaux lotissements ont gonflé les effectifs. Sur-tout, les services ont eux aussi été faire un tour du côté des statistiques... Pour découvrir que l'Insee ne publie pas un, mais deux recensements ! À savoir la population « municipale » et la population « totale ». Cette dernière englobant les personnes n'habitant pas la commune à temps complet, mais ayant gardé un lien. Comme les étudiants qui ne sont chez eux que le week-end. Ainsi la population « totale » du Beauvaisis rural était-elle en



Jean-François Dufour, président de la communauté de communes rurales du Beauvaisis.

« Ça va être un truc de dingue ! »

Ce sera une réunion capitale. Le 12 octobre, le préfet réunit les responsables des 27 intercommunalités de l'Oise (3 communautés d'agglomération et 24 communautés de communes). Ce jour-là sera présenté le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, prémices à une nouvelle carte des intercommunalités. Au 1^{er} janvier 2017, toutes les communes devront avoir intégré une structure intercommunale d'au moins 15 000 habitants. Mais les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) doivent être arrêtés d'ici le 31 mars 2016. Elles sont six à ne pas atteindre le seuil des 15 000 habitants : Crèvecœur, la rurale du Beauvaisis, la Basse Automne, la Ruraloise, Pierre Sud Oise et Cœur Sud Oise. « Les cartes vont être complètement rebattues. Ça va être un truc de dingue ! », prédit cet élu. En fait, le

préfet a préalablement rencontré tous les présidents concernés. Et ceux-ci ont déjà travaillé en amont. Ainsi il ne semble plus faire de doute que la Basse Automne (Verberie) rejoindra l'ARC (Compiègne). Tandis que le Vexin-Thelle hésite entre les Sablons ou le Beauvaisis. Et que le Plateau picard pourrait se marier avec la Brèche et Noye... vers qui regarde également Crèvecœur. Ce ne sont que quelques exemples de mariages possibles entre communautés. Autre cas de figure, si affinités... des communes pourraient divorcer de leur intercommunalité pour se marier avec une autre. Les discussions semblent aller bon train entre quatre villages du Pays de Thelle (46 000 habitants) qui viendraient gonfler la Ruraloise (13 100 âmes). Il suffirait également d'une adhésion pour faire les affaires de la Rurale du Beauvaisis, en limite du seuil fatidique des 15 000.

2012 de 15 004 habitants...

« Tout cela serait risible s'il n'y avait pas 50 emplois en jeu dans l'intercommunalité, et des questions importantes pour la population comme la fiscalité », tempête Jean-François Dufour. « On prend les chiffres les moins favorables pour nous faire mourir deux fois ! », continue le président. En 2004, Therdonne et Bonliers avaient été reversées dans l'Agglomération du Beauvaisis, contre l'avis de leurs élus... Sans ces départs, la population serait d'environ 16 000 habitants.

Vers un démêlé juridique ?

« J'irai au recours », annonce Jean-François Dufour. Tout en précisant vouloir « étudier et comparer ce qui se fait autour de nous ». Car l'État n'entend sans doute pas en rester là dans les regroupements. « Après nous avoir annoncé un seuil à 15 000, on va nous faire le coup des 30 000 », prédit lui aussi Frans Desmedt, président (DVD) du Plateau picard. « De nombreux conseils municipaux redoutent d'avoir de moins en moins d'importance dans l'avenir », poursuit-il.

Outre une harmonie compliquée à trouver (beaucoup des communautés n'ont ni les mêmes compétences ni la même fiscalité), se pose la question des personnels. « Si c'est pour garder le même nombre, on va revenir à la case départ. Cette situation donne du relief aux propos de Macron sur le statut des fonctionnaires... », estime cet élu. Vont aussi se poser les questions politiques... Pied de nez à l'histoire, la communauté rurale du Beauvaisis, créée en 1997 par Yves Rome (PS), pourrait rejoindre l'Agglomération du Beauvaisis dirigée par Caroline Cayeux (Les Républicains)... « On ne parle jamais politique dans nos réunions... », tempère Jean-François Dufour, qui annonce également vouloir regarder « sans a priori » du côté du Clermontois et de la Brèche et Noye. Interrogée sur les chiffres de population retenus, la préfecture ne nous a pas répondu.

PASCAL MUREAU